

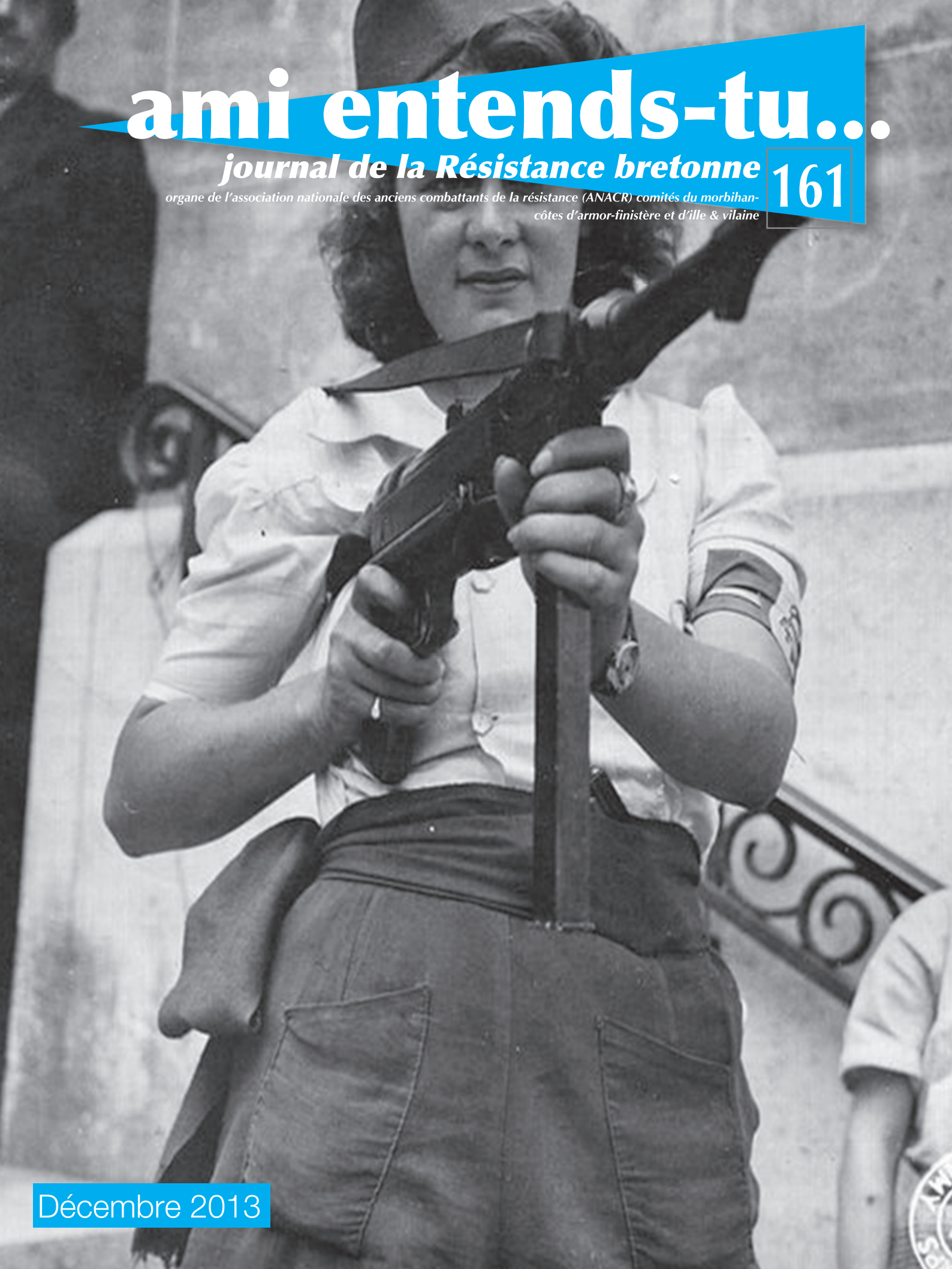
# ami entends-tu...

*journal de la Résistance bretonne*

organe de l'association nationale des anciens combattants de la résistance (ANACR) comités du morbihan-côtes d'armor-finistère et d'ille & vilaine

161

Décembre 2013



*Le n° 161 n'aura pas une pagination habituelle c'est-à-dire en pagination assistée par ordinateur. Nous avons respecté le format afin que les collections restent identiques. Nous l'avons réalisé d'une manière simple avec une police de caractère qui nous l'espérons conviendra à tous les lecteurs . Désormais le journal Ami Entends-tu restera en pagination entre 20 et 24 pages. Le prix du journal restera à 12 € pour l'année 2014. Nous espérons que ce journal vous conviendra et sommes prêts à recevoir vos critiques . D'autre part nous faisons le maximum pour que celui-ci puisse vous parvenir avant les fêtes de fin d'année. Vous ne le recevrez plus sous un film plastique, mais dans une enveloppe ordinaire.*

*Vous trouverez dans ce numéro spécial:*

- L'édito*
- Le Congrès Départemental du Morbihan en date du 12 octobre 2013.*
- Un rectificatif au n° 160 .*
- Le Congrès Départemental du Finistère en date du 19 octobre 2013.*
- La rubrique de nos disparus.*

# Edito



Le congrès départemental de l'ANACR du Morbihan s'est déroulé le 12 octobre 2013 à Quistinic.

Le 18 octobre 2013, le Comité Directeur se réunissait à Hennebont afin d'élire le Comité Départemental de l'ANACR. Vous trouverez en page intérieure la composition du Bureau. Présidé par M. Marcel Raoult Président honoraire de l'ANACR du Morbihan. Le vote à bulletin secret, s'est ouvert par l'élection du nouveau Président. Il s'est avéré que les candidatures se faisaient rares,

M. Daniel Le Pendeven seul candidat a été élu Président Départemental de L'ANACR du Morbihan. (Je rappelle que je me suis occupé de la gestion du journal Ami Entends-tu après M. Denis Grenier).

Qui est M. Daniel Le Pendeven

Agé de 64 ans, ami de la Résistance depuis 2007, par le concours d'Armand Guégan de Lanester, Résistant, qui n'était autre que mon Beau Frère disparu voilà un an tout juste suite à la maladie.

Après mes études et mon service militaire, je suis entré dans la vie active comme conducteur de travaux dans une grande entreprise. Après plusieurs mutations au sein de cette entreprise celles-ci m'ont valu des changements de poste et de responsabilité.

J'ai terminé ma carrière professionnelle dans le Morbihan comme responsable Départemental en tant que Qualité-Sécurité-Environnement (QSE).

Par cette fonction, j'ai été le représentant de l'entreprise à la sécurité routière. Depuis plus d'un an j'assure à l'école primaire publique de Languidic, l'éveil à la lecture du CE1 au CM2.

J'ai toujours été au contact des hommes et de la vie sociale. Je continuerai auprès de vous dans le cadre des règles de l'ANACR et Ami (e)s, sans oublier le devoir que nous devons à nos anciens ainsi qu'aux résistants disparus.

Je m'engage avec le Comité Départemental à respecter les principes de l'ANACR:

- ◆ De maintenir l'esprit de la Résistance.
- ◆ De rassembler de manière pluraliste, sans distinction politique, philosophique ou religieuse

J'espère que tout le Comité Départemental du Morbihan de l'ANACR assumera ses responsabilités sans amertume du passé et avec le respect de chacun.

Daniel Le Pendeven.

# Actualités du Morbihan

## Congrès Départemental du Morbihan

Le 12 octobre 2013

Anne -Marie Pernel, en tant que première adjointe de Madame Le Maire de Quistinic, et Jean- Pierre Fouillé, en tant que président du Comité Local de Bubry- Quistinic, ont accueilli les congressistes et Jacques Varin, secrétaire national de l' ANACR, invité à prendre part à nos travaux.

### LE RAPPORT MORAL présenté par Katherine LE PORT :

Après avoir rappelé les conditions dans lesquelles elle avait été élue présidente du Comité départemental le 11 juin 2011, Katherine Le Port a tout d'abord évoqué les difficultés rencontrées dans l'exercice de sa présidence, suite aux démissions successives, en cours de mandat, de Marlène Chalmé, comme secrétaire départementale le 10 septembre 2011, de Daniel Le Pendeven, comme secrétaire départemental adjoint, le 22 mars 2012, puis comme trésorier de la revue Ami Entends-tu le 31 décembre 2012, et enfin, la démission des trésoriers du Comité Départemental, Fernand Bruche et Joseph Le Toullec, le 31 décembre 2012. Tirant le bilan, tant de ces difficultés,



que de l'hostilité croissante manifestée envers sa personne comme à l'encontre de sa manière de s'exprimer, oralement et par écrit, elle a indiqué qu'elle estimait hautement préférable pour tous de cesser d'exercer un mandat « exécutif » dans L'anacr. Comme, du reste, elle en avait déjà informé les membres du Comité Directeur à l'issue des réunions du 6 avril 2013 à Vannes, et du 8 juin 2013 à Bubry. Elle remerciait Pierrick Chérel, Anne-Marie Pernel et Cathie Derrien d'avoir accepté de se présenter pour assumer les fonctions de secrétaire départemental, de trésorière de la revue Ami Entends-tu et de trésorière départementale, permettant ainsi à l' ANACR 56 de surmonter la crise créée par ces démissions successives.



Elle soumettait donc à la discussion les points suivants de l'activité de la direction départementale, activité grâce à laquelle elle considérait, en conscience, que cette direction avait rempli le mandat confié en juin 2011.



A ) assurer la régularité du fonctionnement de l' ANACR et sauvegarder le patrimoine mémoriel de l'Association :

1. par la tenue du registre spécial du Comité ANACR du Morbihan déclaré en sous-préfecture de Lorient le 2 février 1961;
2. par la signature, le 17/07/2013, d'une convention de location d'un nouveau local d'archivage, convention conclue avec la ville de Lorient pour obtenir une location moins onéreuse, avec mise à disposition d'un local rénové, situé dans un bâtiment non soumis à de prochains travaux et donc de fermeture de locaux, à la différence du bâtiment dit du Manège;



par l'envoi, en temps utile des invitations aux différentes réunions avec ordre du jour détaillé, et la rédaction des compte-rendus dans de courts délais Etant précisé que l'ensemble des compte-rendus de réunions de bureau et de Comité Directeur, ainsi que les principaux courriers et courriels, reçus et adressés par la présidente, sont archivés pour la période allant du 5 juin 2011 au 1 octobre 2013, dans le nouveau local Porte D 1 étage.

grâce aux subventions obtenues du Conseil Régional ( 300 €), du Conseil Général ( 2.200 €), à celles obtenues de quelques communes et aux dons de quelques adhérents, la collection complète de la revue, reconstituée grâce aux mises à disposition des dites revues par des adhérents ACVR, soit 148 numéros, a été numérisée, est disponible sur DVD ( coût 12 €), et sera bientôt mise intégralement en ligne sur le site internet " les amisdelaresistancedumorbihan".

en développant une nouvelle orientation de la Revue Ami Entends-tu : en effet, comme le rappelait Pierrick Chérel, lors de la réunion du CD du 08.06.2013, en réponse aux critiques sur le prétendu caractère livresque de la revue, le comité de rédaction, ne voulait pas transformer la revue en bulletin de liaison des comités locaux du Morbihan ( *but auquel répondaient les comptes rendus de réunions*) mais en instrument de mémoire de la Résistance Bretonne, d'où le plan de la revue : l'éditorial, puis les 2 chroniques : il y a 70 ans, ou (et) « *seuls les morts qui sont nommés ne sont pas perdus pour la Mémoire des Peuples* », le cahier central, le ou les récits de résistants, puis les compte – rendus des cérémonies vie des comités locaux, enfin les pages nécrologiques en hommage à nos amis disparus.

Une première discussion avait lieu sur ces différents points, et plus particulièrement sur la question de la mise en ligne des numéros récents de la revue, Daniel Le Pendeven et Jean-Pierre Fouillé estimant notamment que le délai de quatre mois mis en place par le comité de rédaction actuel de la revue n'était pas suffisant, ce d'autant plus que l'accès au site et surtout le téléchargement étaient gratuits.

Toutefois, aucun des participants au Congrès ne paraissait contester le bien fondé de la création du site «*lesamisdelaresistancedumorbihan*», ni son intérêt pour la diffusion des valeurs de la résistance, notamment auprès du jeune public.

Par ailleurs, plusieurs adhérents exprimaient leur satisfaction quant à la présentation actuelle de la revue.

En réponse à la proposition de Katherine Le Port, à savoir que le Congrès détermine s'il était possible ou non à celle-ci de rester directrice de la publication Ami Entends-tu, et responsable du site internet « lesamisdelaresistancedumorbihan », sans être membre du Comité Directeur de L'ANACR du Morbihan, Jean-Roger Le Floch faisait remarquer que, dans la mesure où un adhérent d'une association n'appartient pas à « l'exécutif » de celle-ci, il ne lui paraissait pas possible de lui confier la direction de la Revue de l'Association.

Katherine Le Port et Pierrick Chérel en convenaient volontiers. Il appartiendra donc au nouveau Comité Directeur et au nouveau Bureau départemental de l'ANACR 56 de fixer la composition du comité de rédaction, et les modalités de confection, diffusion (coût de l'abonnement) et mise en ligne des prochains numéros de la Revue Ami Entends-tu.

### **B ) La reprise de la campagne publique auprès des élus pour l'instauration d'une journée nationale de la Résistance le 27 mai :**

Katherine Le Port rappelait les interventions les plus marquantes de la campagne menée par le bureau départemental :

1. lettre le 5/10/2011, à François Goulard, Président du Conseil Général du Morbihan,
2. lettre adressée au président Sarkozy, le 21/12/2011, aussi publiée dans notre revue N° 156.
3. lettre du 14 mai 2012 adressée à tous les candidats aux législatives à l'exclusion de ceux du FN.

Les réponses favorables à l'instauration du 27 mai, faites par 12 candidats ( dont 5 sont actuellement députés du Morbihan), étaient publiées, avec cette lettre, dans une brochure « ce que demande l'ANACR ».

1. Suite au dépôt d'une proposition de loi le 10 octobre 2012 par le groupe des députés de la Gauche Démocratique et Républicaine, un courriel en date du 31 octobre 2012 à tous les députés du Morbihan.
2. Suite au dépôt d'une proposition de loi le 12 février 2013 par le groupe des sénateurs socialistes et apparentés, un courriel en date du 18 mars 2013 adressé à tous les sénateurs du Morbihan, aux députés, à divers maires, et une motion à l'adresse des députés du Morbihan votée lors de la réunion du 6 avril 2013 à Vannes.

Jacques VARIN intervenait pour rappeler les difficultés rencontrées par l'ANACR tout au long de cette campagne, du fait en particulier de l'opposition de certaines organisations d'Anciens combattants de la Résistance ou de la France Libre, les gouvernements successifs se réfugiant derrière celle-ci, pour faire de l'accord entre les diverses associations du Monde Combattant un préalable au dépôt d'une proposition de Loi. Il expliquait également les obligations nouvelles que créait pour notre association l'instauration de la Journée Nationale, notamment dans le contexte de la montée des mouvements d'extrême droite et de la diffusion de thèses xénophobes ou racistes. Un échange avec les adhérents présents s'en suivait.

Le rapport moral était ensuite mis aux voix : 12 adhérents s'abstenaient, 23 votaient pour.

Pierrick Chérel présentait ensuite les deux motions soumises au vote des congressistes:

la première dite d'orientation qui, après acceptation d'un amendement proposé par Jacques VARIN était adoptée à la majorité de 31 voix moins 4 abstentions;

la seconde pour exprimer le soutien au Musée de Saint Marcel, adoptée à l'unanimité.

### **LES RAPPORTS FINANCIERS :**

En l'absence de Cathie Derrien, empêchée pour raison de santé, Katherine Le Port présentait le rapport financier, après avoir indiqué que, pour des raisons indépendantes de la volonté de la trésorière départementale, les contrôleurs aux comptes n'avaient pu vérifier le cahier de comptes, et l'ensemble des documents comptables (remises de chèques, paiements des 316 cotisations, des 287 timbres de solidarité et des 132 abonnements à France d'Abord, paiements des factures de frais de fonctionnement), cahier et documents qui étaient toutefois, aujourd'hui, à la disposition non seulement des contrôleurs mais de tout adhérent qui le souhaiterait.

Daniel Le Pendeven intervenait, arguant que certaines des opérations présentées dans le rapport financier du Comité Départemental signé le 2 octobre par Cathie Derrien et adressé à tous les participants au Congrès avant le 12 octobre 2013, étaient fausses et que la manière de présenter la différence entre solde bancaire et solde financier était erronée. Il semblait donc remettre en cause le travail effectué par la trésorière depuis son élection le 9 février 2013.

Katherine Le Port ayant quitté la salle, Jacques Varin intervenait pour expliquer qu'il appartiendrait au nouveau comité directeur de confier à quelques uns de ses membres, une mission de vérification des opérations comptables qui n'avait pu être effectuée avant le congrès, mais qu'aujourd'hui, le vote du rapport financier et du quitus à la trésorière départementale, non comptable de métier, devait dépendre de la conviction que se feraient les participants au Congrès, au vu des documents transmis, pour déterminer si Cathie Derrien avait rempli ou pas sa mission avec sérieux et probité.

Anne- Marie Pernel présentait à son tour le rapport financier concernant la Revue Ami Entends- tu, précisant qu'elle n'avait pas la prétention d'être expert-comptable et qu'elle avait effectué ce travail de trésorerie avec le seul objectif de permettre la publication de la revue .

Les rapports financiers étaient votés à l'unanimité et quitus était donné, également à l'unanimité, aux deux trésorières.

### L'ELECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR :

15 adhérents avaient déclaré leur candidature avant le 12 octobre, 4 nouveaux candidats se déclaraient à l'ouverture du Congrès, voire au cours de celui-ci. 33 adhérents participaient au vote.

Ont été élus :

Eliane BRUCHE	Henri Le BORGNE	Jean MAURICE
Fernand BRUCHE	René Le GUENIC	Michel PRADEAU
Marlène CHALME	Robert Le NAOUR	Léon QUILLERE
Jean Pierre FOUILLE	Daniel Le PENDEVEN	Marcel RAOULT
Gérard GAILLOU	Joseph Le TOULLEC	Pierre RIVETTE
Ernest GUEGAN	Jean Pierre MAHEO	
Yves JOUAN	Claire MATTHEY de l'ETANG	

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts de Quistinic, l'ensemble des congressistes se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le pot de l'amitié ainsi qu'un déjeuner servit sur place.

Pendant le repas il a été décidé que le Comité Directeur se réunirait le 18 octobre 2013 à Hennebont afin d'élire le bureau du Comité Départemental de l'ANACR du Morbihan. L'élection s'est déroulée dans la plus grande sérénité et à bulletin secret pour chacun des postes à pouvoir.

Vous trouverez ci-après le résultat des élections:

TITRE	PRENOM_NOM	FONCTION
Monsieur	Daniel Le PENDEVEN	Président
Monsieur	Marcel Raout	Président Honoraire
Monsieur	Jean Maurice	Vice-Président
Monsieur	Léon Le Quilleré	Vice-Président
Madame	Eliane BRUCHE	Vice-Présidente
Monsieur	Yves JOUAN	Secrétaire
Madame	Marlène CHALME	Secrétaire-Adjointe
Monsieur	Michel PRADEAU	Trésorier
Monsieur	Fernand BRUCHE	Trésorier-Adjoint
Madame	Eliane BRUCHE	Trésorière Ami Entends-tu
Monsieur	Ernest Guégan	Contrôleur aux comptes
Monsieur	Jean Pierre FOUILLE	Contrôleur aux comptes
Monsieur	Joseph TOULLEC	Contrôleur aux comptes
Monsieur	Fernand BRUCHE	Porte- Drapeau
Monsieur	Gérard GAILLOU MAUDUIT	Porte -Drapeau Adjoint
Monsieur	Daniel Le PENDEVEN	Directeur de la Publication



## Exposition « La Citoyenneté » BERNE

Le Comité du Pays de Lorient a réalisé une exposition dans les locaux de la mairie de BERNE sur le thème « La Citoyenneté » du 4 au 14 novembre 2013 inclus.

L'inauguration de cette exposition s'est déroulée le 4 novembre 2013 en présence de monsieur le Sous-Préfet de PONTIVY, de monsieur le maire de BERNE, du conseil municipal, du Président de la Communauté de Communes, monsieur le Député s'est excusé étant retenu à Paris.

Monsieur le Directeur de l'Office Nationale des Anciens Combattants et Veuves de Guerre s'était excusé étant en vacance.

Il est rappelé, que lors de la cérémonie de commémoration de Landordu du 7 juillet 2013, monsieur le maire de BERNE avait demandé à l'ANACR Comité du Pays de Lorient s'il n'est pas possible d'organiser une manifestation sur le territoire de la collectivité. Monsieur Daniel Le Pendeven, secrétaire du Comité du Pays de Lorient et membre de l'ONAC, à la demande de monsieur le Président du Comité du Pays de Lorient, a sollicité monsieur le directeur de l'ONAC afin d'obtenir et planifier l'exposition « La Citoyenneté ». A cette proposition monsieur le maire a répondu positivement.

L'exposition « La Citoyenneté » conçue sous la forme d'un triptyque présente

En première partie: Les textes et les symboles de la République issus de la Révolution Française qui sont les socles fondateurs de notre Citoyenneté.

En deuxième partie: La Citoyenneté à l'épreuve de la guerre lors des deux conflits mondiaux. Du traumatisme de ses deux guerres naît une volonté d'améliorer le quotidien des Français d'après guerre et la construction d'une Europe unie et solidaire.

La troisième partie: Part conséquente de ce que recouvre la notion de Citoyenneté aujourd'hui en France et en Europe.

Monsieur le Sous-Préfet Préfet procède à l'inauguration de l'exposition en présence des Anciens Combattants de BERNE.



Monsieur l'Adjoint Référent à la Défense de la commune de BERNE.

Quelques mots de son allocution

« Nous sommes réunis pour une exposition qui porte un intérêt majeur pour connaître la Citoyenneté.

La Citoyenneté est un ensemble de droits et de devoirs, un certain nombre de valeurs qui distingue le citoyen de l'individu ordinaire. En France, pour être considéré citoyen, il faut être âgé de 18 ans, posséder la nationalité française et ne pas avoir été déchu de ses droits civiques.

Un citoyen est un individu majeur qui prend part à la vie de la cité et s'acquitte de ses obligations envers la société. C'est un individu respectueux des autres, de lui-même et de son cadre de vie.

Tout citoyen, quelque soit son niveau intellectuel, sa profession, son revenu, son origine, ses opinions, sa manière de penser possède des droits et des devoirs. »

La présentation de l'exposition qui comprend vingt planches a été réalisé par monsieur Daniel Le Pendeven Président du Comité Départemental de l'ANACR du Morbihan.

Quelques mots de monsieur le maire de BERNE.



Je pense à nos écoliers qui seront heureux de découvrir ce qu'est la « Citoyenneté ». Pour ce faire, je reprendrai quelques mots de l'allocution de Monsieur l'Adjoint référent à la défense.

Respect des autres – respect de soi-même – de son cadre de vie.  
Quelques valeurs.

**La civilité** : il s'agit d'avoir une attitude respectueuse (la politesse) chez soi, mais aussi dans l'espace public.

**Le civisme** : il consiste à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur.

**La solidarité** : elle est importante, en effet, dès lors que les citoyens dans une conception classique, ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun.

Ces valeurs, si elles fondent une identité commune, ne doivent pas être confondues avec le patriotisme ni le nationalisme.



Être citoyen, c'est être responsable de soi, mais aussi des autres. La citoyenneté consiste notamment à se battre pour que les droits des autres soient reconnus et appliqués. Ainsi d'une certaine manière, le statut de citoyen reste toujours à conquérir.

Monsieur le Sous-Préfet conclue tout simplement par la beauté de cette exposition, par la coloration des planches et par la vue d'ensemble du triptyque qui représente ce qu'est la Citoyenneté.

## MUSEE DE SAINT MARCEL

Madame la Ministre à la Culture a rendu réponse au courrier de Monsieur Le Scouarnec Sénateur Maire d'Auray pour la conservation du Musée de Saint Marcel symbole de la Résistance Bretonne.

Monsieur Président du Conseil Général du Morbihan a consacré une enveloppe financière pour assurer le fonctionnement du Musée jusqu'à la fin de l'année 2013.

Vous trouverez ci-dessous le texte de la réponse de Madame la Ministre.

*La Ministre*

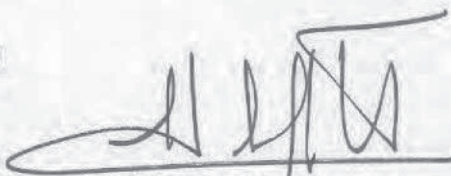
Monsieur le Sénateur,

Vous avez appelé mon attention sur la situation du musée de la Résistance (Musée de France) situé à Saint-Marcel, dans le Morbihan.

Alertée par les élus de la commune, la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne a immédiatement diligenté une mission d'expertise dont les premières conclusions lui ont été transmises fin mai dernier. Elles ont engagé le directeur régional à initier rapidement une réflexion globale. Le 18 juillet dernier, sous l'autorité du préfet du Morbihan, une réunion importante a abouti à la proposition d'un plan de redressement qui passe par la mise en place d'une nouvelle gouvernance, dont il ressort que la communauté de communes du Val d'Oust et Lanvaux pourrait être éventuellement le nouveau porteur.

Je donne toutes instructions pour qu'il soit veillé avec le meilleur soin à l'avancement du dossier relatif à cet équipement de mémoire important en Bretagne, afin qu'il retrouve les moyens de sa légitime ambition.

Cordialement,



Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma considération distinguée.

# Actualités du Finistère

## Correctifs au n° 160 d'Ami Entends-tu

Madame Demairy a demandé d'apporter les correctifs suivants aux pages 28 et 29 du n° 160 du mois d'octobre 2013.

Madame Demairy a écrit :

L'article de Monsieur Jean LE GUILLOU, pages 28/29, concernant la cérémonie du 15 mai 2013 à Penarpont, comporte quelques erreurs concernant les deux jeunes filles présentes.

En effet Laurie BOMBAUD a obtenu la dernière place des "Individuels lycées (pour le Likès de quimper)" alors que Tiphaine DEMAIRY, ma fille, et sa camarade Sterenn GAUTIER, de Ploudaniel sont arrivées en tête des "Collectifs lycées" pour le Lycée Naval de Brest. Leur travail "Exceptionnel et original" a dit Monsieur Alain MELEARD, président du CNRD, a été choisi pour représenter le Finistère au National dont le palmarès devrait sortir "fin septembre".

Ma fille porte d'ailleurs l'uniforme du LN avec le baudrier sur la photo car elle était le Portedrapeau du LN détenteur du drapeau des collèges et lycées du Finistère de novembre 2012 au 25 mai 2013, la passation du drapeau au collège Fouesnant s'est faite lors de la remise des prix départementaux à Quimper.

Les jeunes filles ont expédié leur travail dans une TSF "Manufrance" de 1934, sur laquelle mes arrière-grands-parents écoutaient "Radio Londres". Elles ont ainsi rangé dedans :

1. Un gros album blanc "Nom de code "ROSE" qui rend hommage à Andrée, Marthe VIROT (1905-2010), agent Rose des réseau Jade (Amicolet Fitzroy) et Eileen NEARNE

agent Rose du SOE (1921-2010) et les 39 femmes du SOE

2. Deux recueils bleu-blanc-rouge avec de nombreux portraits de résistants : Marcel HEUZEL FNFL, Marcel CLEDIC FTP, Irène Dvéné-Vallé, Jean-Jacques AUDUC (plus jeunes croix de guerre Etoile de Vermeil à 12ans 1mois 12 jours), Yvonne ROSSEL-LE ROUX (réseau Johnny), Henri DEMAIRY, mon père, Interné-Résistant au Stalag 369, camp de représailles de KOBIERZYN en Pologne,.....

Trois (ou peut-être 4) cahiers d'écolier d'époque avec leur mémoire.  
une photo d'Andrée VIROT-PEEL avec toutes ses décorations françaises et étrangères. Elle a sauvé 102 aviateurs au moins.



Laurie Bombaud, élève de 1ère STG au Likès, a obtenu un prix départemental. Laurie est née en région parisienne et habite Châteaulin.

Tiphaine Demairy (avec Sterenn Gautier)\_Le Prix Départemental et leur travail sera présenté au jury National. Tiphaine n'est pas née à Châteaulin mais à FIRMINY (42) et elle n'habite pas Châteaulin mais à PONT DE BUIS.

Elle a été le porte-drapeau des collèges et lycées du Finistère pour le Lycée Naval pendant qu'elle en avait la garde.

### Cérémonie de PENARPONT

Madame le Maire, Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis ici, aujourd'hui, pour rendre hommage aux Résistants du Maquis de Penarpont en Châteaulin, et, plus particulièrement à ses 12 fusillés, dont deux Russes venus défendre la Liberté jusqu'en Terre Bretonne. Je veux leur dire Merci d'avoir donné leurs vies pour que je vive libre dans un pays en Paix.

Petite-fille d'un sous-officier Réfractaire, Interné-Résistant au Stalag 369, Camp de représailles de Kobierzyn en Pologne, je suis intimement convaincue que le « Devoir de mémoire » a une place primordiale dans la vie d'aujourd'hui.

En effet, le monde actuel me paraît avoir plusieurs points communs avec la triste époque des années 30. La crise économique et financière, les gens qui se mobilisent en masse, la montée des extrémismes, nous rappellent tous les jours que notre monde est instable et l'histoire nous apprend qu'à chaque crise la paix est menacée.

Aujourd'hui, c'est à nous, les jeunes, de nous mobiliser, comme nos anciens l'ont fait au péril de leur vie, afin que cela ne recommence pas et qu'une nouvelle guerre n'endeuille pas, une fois de plus, l'Europe et le Monde. Les anciens résistants et combattants vieillissent et nous quittent peu à peu, il est temps qu'ils puissent se reposer. Pour cela nous devons prendre le relais afin que leurs efforts et toutes les vies sacrifiées n'aient pas été vains.

Personnellement je remplis mon devoir de Mémoire à travers le Concours National de la Résistance et de la Déportation, par mon adhésion à l'ANACR et en étant le porte-drapeau des lycées et collèges du Finistère au Lycée Naval.

En effet, j'ai participé au CNRD l'an dernier et obtenu une Mention Spéciale avec ma camarade Sarah Gressin. Cette année, j'ai eu la chance, avec Sterenn Gautier, d'être sélectionnée pour le National où nous représenterons le Finistère.

Grâce à ce concours j'ai pu apprendre énormément de choses et rencontrer des gens formidables. Des personnes ordinaires qui ont fait des choses extraordinaires et qui, malgré toutes leurs décorations, sont restés humbles et très accessibles.

De plus, depuis novembre, j'ai l'honneur d'être le porte-drapeau du Lycée Naval, détenteur actuel du drapeau des collèges et lycées du Finistère. Ce drapeau a été créé par le « Souvenir Français », en 2010, pour honorer la Mémoire des collégiens et lycéens morts pendant la Seconde Guerre Mondiale. En tant que porte drapeau, je peux transmettre leurs valeurs et prouver que les jeunes se mobilisent.

Je souhaite que mon exemple permette à d'autres jeunes de s'impliquer davantage.

En ce qui me concerne, je remercie tous ceux qui se sont battus pour la France et pour notre Liberté !

Tiphaine DEMAIRY



# Congrès Départemental du FINISTERE

## le 19 octobre 2013

«C'est grâce à vous que nous sommes libres» (Tiphaine Demairy, 17 ans)

Les Anciens Combattants et Amis de la Résistance du Finistère ont passé une belle et riche journée à Scaër, forts de l'accueil exceptionnel du comité local et de la municipalité. Les participants ont rappelé l'héritage des valeurs de la Résistance, la nécessité de les préserver et de les valoriser auprès de tous et des jeunes en particulier; ils ont aussi appelé à la vigilance face à l'extrême-droite et à tous les relents de fascisme.

L'ordre du jour a été respecté et les prises de paroles prévues ont été enrichies de plusieurs interventions, démontrant tant la force collective de l'ANACR 29 que le partage de valeurs et de missions citoyennes.

Mots de bienvenue et interventions des invités

Messages d'amitié de Cécile Rol-Tanguy, Louis Le Penec, Gilbert Le Bris, Pierre Maille, excusés. Mais aussi des représentants départementaux des associations suivantes, tous excusés: Amicale de Châteaubriant, Amicale de Neuengamme, Arac, Fndirp, Français Libres, Souvenir Français, Udac, Unadif. Tous les autres absents sont également excusés.



Les intervenants: Paulette Pérez, Maire de Scaër; Joël Derrien, Conseiller Général; Anne Friant, Présidente départementale de l' ANACR; Pierre-Fournet-Fayas, Président du comité ANACR de Scaër; Sylvain Le Berre, directeur de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre) du Finistère;

Charles Paperon, co-Président départemental de l' ANACR; Alain Méléard, Président du comité départemental du Concours National de la Résistance et de la Déportation; Tiphaine Demairy, lauréate nationale du Concours National de la Résistance et de la Déportation; Pascal Prigent, Secrétaire de l' ANACR 29; mais aussi: Jean-Claude Cariou, Edgard de Bortoli, Yoann Daniel, François Fouré, Marie-Louise Guillou, Marie-Yvette Hily, Paul Le Gall, Michel Madec, Michel Mazéas, Jean Perru, Marie-Noëlle Postic, François Rannou, etc.

Minute de silence.

Rapport financier (*voir pièce-jointe*) présenté par Jeannine Daniel. La situation financière est saine. Discussion et vote sur ce rapport financier: unanimité.

Rapport moral (*voir pièce-jointe*) et d'activités présenté par Anne Friant et par Pascal Prigent. Discussion et vote sur ce rapport moral et d'activités: unanimité. Election du Comité Directeur Départemental et du Bureau Départemental (*voir pièce-jointe*). Unanimité (moins un vote blanc).

Parmi les questions diverses:

Débat sur: «Invitation ou injonction: devoir de mémoire ou nécessité de savoir?»; la connaissance de l' Histoire, du programme du CNR et du 27 mai; la participation des jeunes aux commémorations; les drapeaux dans les établissements scolaires; les Républicains espagnols et leur accueil dans le Finistère; le travail de Bugale Sant Woazec sur le 1er maquis de Bretagne, Saint-Goazec-Spézet; des Résistants à honorer par des décorations méritées, notamment le 27 mai 2014; motion de soutien au Musée de la Résistance bretonne à Saint-Marcel; à voir: Les Jours Heureux, de Gilles Perret; (le 14/12 à Plougastel-Daoulas en présence du réalisateur); à lire: Des Juifs du Finistère sous l'Occupation, deux ou trois choses que l'on sait d'eux, de Marie-Noëlle Postic.

Chant des Partisans.

Verre de l'Amitié offert par la municipalité de Scaër, puis repas sur place.

Cérémonie à Kernabat, avec inauguration d'un Chemin de mémoire.

Message de soutien aux salariés des entreprises finistériennes durement touchées par la crise: Gad, Doux, Tilly-Sabco, Jean Caby, Marine Harvest, Boutet-Nicolas...

Anne Friant et Pascal Prigent

## COMPTE D'EXPLOITATION

DEBIT		CREDIT	
Abonnements	452,29	vente DVD	40,5
Aide Bureau National		vente livres	0
frais d'assurance	117	subvention Conseil Général	460
frais de bureau	334,82	subvention ville de QUIMPER	450
frais de commémoration	544,5	cartes adhérents directs	409
frais de déplacements	683,7	cartes SUD CORNOUAILLE	1276
frais d'envoi	262,96	cartes MONTS D'ARREE	450
frais d'obsèques	460,06	cartes SCAER	730
frais de réunion	49,6	cartes ROSPORDEN	259
Frais local Châteaulin	163,2	cartes AUDIERNE	288
versement cotisations National	3532	cartes BREST	354
frais réparation ordinateur	391,33	cartes CHATEAULIN	745
versement cotisation comité Bigouden	27	cartes Pays Bigouden	652
frais de documentation	190	produit exceptionnel comité Audierne	2030,25
<b>excédent de l'exercice</b>	990,6	Produits financiers	255,31
	<b>8399,06</b>		<b>8399,06</b>



## RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Nous appelons les jeunes générations à faire vivre, transmettre, l'héritage de la Résistance et ses idéaux » Stéphane Hessel

Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance du Finistère-

ANACR

[www.lesamisdelaresistancedufinistere.com](http://www.lesamisdelaresistancedufinistere.com)

Assemblée Générale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance du Finistère

9 avril 2011 - 19 octobre 2013

Le bureau départemental, Le Comité Directeur Départemental, les Résistants et Amis de la Résistance, ont assuré au cours de ces deux dernières années la présence la plus active possible de notre association dans notre département:

ceci dans le respect de l'esprit pluraliste, sans distinction politique, philosophique ou religieuse qui le fonde;

en privilégiant toute action destinée à honorer la mémoire des Résistants, reconnaître le rôle de la Résistance dans la Libération de notre pays et le rétablissement de la République;

- en s'investissant dans la collecte, la valorisation et la transmission du patrimoine moral et matériel de la Résistance à ses héritiers légitimes, la jeunesse de notre département.

La connaissance du passé, des crimes commis au nom d'une idéologie de haine et de mépris, l'éducation aux valeurs qui sont celles de la Résistance, contribueront à éclairer les jeunes citoyens. Ils seront avertis des désastres auxquels conduisent les idéologies d'inspiration fascistes, xénophobes et racistes. Ils seront porteurs de tous ces rêves, de toute cette espérance, pour lesquels leurs aînés ont accepté de risquer leur vie, et inventeront à leur tour comment vivre ensemble la devise magnifique de notre République « Liberté, Égalité, Fraternité », comment contribuer à la défense des Droits de l'homme, à la fraternité et à la Paix entre les peuples.

C'est juché sur les épaules des combattants de la Liberté qu'ils verront mieux leur avenir.

Les deux années écoulées ont été très riches en événements. Commençons par celui que nous attendions depuis...25 ans:

-Le 27 mai devient officiellement « Journée Nationale de la Résistance », journée non chômée, non fériée. « Les établissements du second degré sont invités à organiser des actions éducatives visant à assurer la transmission des valeurs de la Résistance et de celles portées par le programme du Conseil National de la Résistance. »

Nous avons une pensée pour tous ceux qui n'ont pas vu cette victoire qui est la leur. Merci à eux. Merci à tous nos élus. Le terrain fut longuement et patiemment labouré par tous ceux qui nous ont précédés et par nous tous.

Cette journée nous y participerons de toutes nos forces, nous le faisons bien avant, quand les commémorations du 27 mai étaient organisées par les comités ANACR. Toute notre action est orientée vers cette transmission.

-Concours de la Résistance et de la Déportation. Nous sommes présents à la commission départementale, au concours par des professeurs d'histoire Amis de la Résistance, par les rencontres Résistants élèves. Une jeune lauréate, au niveau départemental et au niveau national, Tiphaine Demairy, est Amie de la Résistance du Finistère

-Pôle Jean Moulin. Le 6 avril 2013, création à Châteaulin de l'association des Amis du Pôle Jean Moulin, de la Fédération Musée de la Résistance Nationale, ouverte à tous.

Cette association remplace le comité de pilotage issu de l'ANACR pour rassembler Français Libres, Résistants, Déportés autour du projet de Pôle Jean Moulin. Ce Pôle Jean Moulin,

« véritable oeuvre de salut public » nous écrivait Jean Jacques Urvoas, avance donc.

Ce pôle est une pièce maîtresse de la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de la Résistance dans le Finistère.

-Randonnées de la Résistance. Depuis 2008, nous organisons chaque année en septembre, le dimanche de la journée du patrimoine, une Randonnée de la Résistance. En 2011, le Cap Sizun, en 2012 et 2013 Brest. Merci au comité ANACR de Brest, Charles et Arthur, et tout particulièrement Michel Madec, qui était notre guide. Ce fut un succès.

Nous avons ainsi 6 Randonnées à proposer aux élèves, à tout public.

-Publications. Le tome II de notre série « Résistants et Maquisards du Finistère » dont le sujet est le deuxième Bataillon Stalingrad est prochainement terminé. le comité de lecture a bien travaillé. La publication est prévue pour 2014.

Notre Amie, Marie-Noëlle Postic vient de publier un livre « Des Juifs du Finistère sous l'Occupation. Deux ou trois choses que l'on sait d'eux ». Un livre essentiel.

Nos DVD réalisés par notre Ami Laurent Guélard, sont vendus par l'association.

-Site [lesamisdelaresistancedufinistere.com](http://lesamisdelaresistancedufinistere.com) Notre site est toujours tenu par Laurent. Le site a été entièrement rénové l'an dernier.

-Journal Ami Entends-Tu. Ce journal commun au Morbihan et au Finistère, doit développer sa diffusion dans notre département. Il nous faut aussi augmenter notre participation.

-Congrès national de Lons-Le-Saunier en octobre 2012. L'ANACR du Finistère était représentée. L'année 2014 devrait permettre aux Résistants de recevoir enfin les décorations qui leur sont dues en juste reconnaissance de leur pays.

Par ailleurs, comme vous les Résistants le faisiez, nous assurons, à chaque fois que c'est possible, une présence de l'ANACR aux différentes cérémonies, aux Assemblées Générales des associations qui partagent nos valeurs, aux réunions avec les pouvoirs publics.

Hors département, nous maintenons des liens avec l'Association du Musée de Saint Marcel, musée qui doit vivre, c'est une exigence de l'histoire. Et ceci en synergie avec tous les autres espaces consacrés à la mémoire en Bretagne. S'il fut une terre de Résistance, c'est bien elle. Nous avons aussi récemment visité le tout nouveau Musée de la Résistance en Argoat à Saint Connan dans les Côtes d'Armor.

Au sein de l'association, auprès des Résistants et des Amis, nous espérons faire vivre fraternellement toutes les générations qui s'y côtoient, dans un même idéal. C'est une expérience d'une grande richesse humaine et nous vous proposons de la continuer ensemble. Demain, c'est la Journée du Souvenir à Nantes et Châteaubriant. Quarante-huit otages étaient fusillés le 22 octobre 1941, 27 à Châteaubriant, 16 à Nantes, 5 au Mont-Valérien.

Parmi les 27 de Châteaubriant, Pierre Guéguin, le maire de Concarneau et Marc Bourhis. Nous n'oublions pas.

Octobre 1943, la Corse était le premier département métropolitain libéré.

Année 1933 Hitler accédait au pouvoir. 1945, il laissait derrière lui un champ de ruines et d'horreurs. N'oublions pas!

Pour le Bureau et le Comité Directeur, Pascal Prigent et Anne Friant-Mendrés.

## KERNABAT

La résistance fût très active dans les cantons de Scaër, Coray et Rosporden.

En 1940 Scaër est une commune rurale avec une population ouvrière et paysanne, qui sera doublée dès l'été 1940 par l'afflux massif de réfugiés.

Très rapidement une garnison allemande s'installe à Scaër entraînant de nombreuses réquisitions. Dès lors, des motifs de résistance germent dans les esprits, comme le patriotisme nourri des souvenirs de la première guerre mondiale, comme le refus du fascisme, comme l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940, comme les réquisitions qui frappent durement le monde rural, comme le désir

d'action des plus jeunes ...

La résistance s'ébauche dès 1940 autour de petits groupes familiaux ou d'affinités. L'organisation est sommaire. Certains rejoignent Londres pour combattre auprès des Britanniques dans ce qui deviendra les FFL ou d'autres engagent des actions en territoire occupé comme la distribution de tracts manuscrits. Les premiers résistants sont sous équipés et sont conscients rapidement de la nécessité d'agir dans la clandestinité. L'écoute de radio-Londres apparaît comme un acte de résistance nécessaire pour le moral et pour les informations. Les premiers mouvements de résistance Scaërois datent de 1941.

Petit à petit les organisations s'étoffent par recrutement individuel. On trouve sur Scaër des groupes appartenant à "Libération nord", aux FTPF, à l'armée secrète, au BCRA.



En 1943, à Scaër, les groupes de maquisards vont se former. Ils sont réfugiés dans les forêts de " Coat-Loch " et " Cascadec " et sont ravitaillés par des cultivateurs et des commerçants.

Le 10 novembre 1943 au soir, un groupe de jeunes gens veut fêter le 11 novembre. Ils mettent le feu dans un wagon de munitions allemandes. Les Allemands avertis, tirent sur le groupe à l'aveuglette, blessant l'un d'entre eux, Pierre PENDÉLIO qui sera ensuite torturé.

Les maquisards scaërois seront très entreprenants en 1944. Les sabotages se succéderont :

Dans la nuit du 18 au 19 mars, une douzaine d'hommes dirigés par François DAËRON dit "Louis d'or" et Christophe LE MOAL, alias "Abel", déboulonnent deux rails au " Trou de la Belle-mère" entre Bannalec et Kerrest. Le convoi ferroviaire déraile.

Le 8 avril, des patriotes scaërois attaquent la prison Saint-Charles de Quimper.

Le 16 avril, des scaërois stoppent un car de l'organisation "Todt" au "Bougeal" en Guiscriff. Ils le font incendier après avoir fait évacuer les ouvriers Français et Allemands.

Dans la nuit du 21 au 22 avril, des Scaërois et trois Guiscrivittes déboulonnent des rails. Le train de permissionnaires allemands tombe dans un ravin.

Le 11 Mai, en gare de Rosporden, un commando scaërois, composé de Marcel SINGUIN, du "Grand George", de Jean-Louis CASSAGNE, de MATHIEU, etc, fait exploser à la dynamite deux locomotives. En représailles, le maquisard George KERANGOUREC sera capturé puis fusillé. Ce même jour à Mellac, des officiers allemands sont la cible de Jean-Louis MONFORT alias "Mastard" et d'un de ses camarades. Le courageux "Mastard" hélas fait prisonnier sera envoyé à la prison du "Bel Air". IL est fusillé le lendemain à la Croix de Mellac.

Dans la nuit du 10 au 11 juin, une vingtaine de maquisards, dont Maurice CLAIRON, s'en prend à un entrepôt de ravitaillement allemand.

Dans la journée du 11 juin, cinq Scaërois seront interceptés au cours d'une autre mission. Une bombe destinée au Château de " Kerjégu " tombe dans une maison voisine, tuant Madame BOËDEC et ses deux fils.

Le 8 Juillet : Ici Radio-Londres «Paul a du sang-froid», ce message est synonyme de parachutage. Trois avions larguent dans la nuit, sur un terrain de Miné-Kervir, 12 tonnes de matériel dans 107 conteneurs. Trois parachutistes atterrissent aussi: le capitaine anglais Chris BLATHWAYT, le capitaine français Paul CARRON et le sergent radio anglais Neuville WOOD. Ils sont membres du commando Jedburgh, destiné à structurer la Résistance et à ralentir le départ des Allemands vers la Normandie. Des tombereaux agricoles dispersent rapidement le matériel dans des cachettes; les responsables de la Résistance savent que le manège des avions n'a pu échapper à l'occupant.

Le drame du second parachutage : l'émetteur radio apporté par un des parachutistes ne fonctionnant pas, un autre parachutage, prévu sur un nouveau site, s'effectuera sur le même. Le 14 juillet 1944 : Ici radio Londres : « Les Français parlent aux Français, Message personnel : « le vent souffle dans les blés ».

Ce message est capté vers 11h00 au PC installé à Guerveur. Il annonce un deuxième parachutage de vivres et de matériels pour le soir même sur le terrain « Pêche » à Miné-Kervir". Dans la nuit du 14 au 15 juillet, 16 tonnes de matériel furent parachutées. Il y avait beaucoup de personnes pour effacer les traces. Tout ce matériel avait été aussitôt transporté dans des charrettes, à environ 5 kilomètres de Kervir, et camouflé dans un fossé aux abords de Kernabat (côté Tourc'h). Aux premières lueurs de l'aube de ce 15 Juillet 1944, on signale la présence de plus de 1000 soldats allemands à Coadry. Le 15 juillet à 5 h 30, Louis LE BIHAN, maire de Coray, est arrêté. Les 50 FTP de Scaër appellent en renfort les 100 F.F.I. de Rosporden qui se trouvaient à Tourc'h, au village de Quillien. Le Capitaine Mercier, à la tête des FFI, décide sans attendre d'apporter 3 sections de renforts armés aux FTP de Scaër, à Kernabat. De violents combats ne tardent pas alors à commencer à Kernabat et à Quillien. Un combat que l'on imagine inégal, compte tenu des 1 000 soldats allemands face aux quelques 160 maquisards!!! Et encore... parmi ces 160 jeunes hommes, beaucoup n'avaient encore jamais combattu avant!

Dans la nuit du 2 au 3 août 1944, une centaine de maquisards, venant du village de Keruscun en Leuhan se préparent à encercler Scaër. Ceux-ci se trouvent sous la direction d'Emile GUÉGUEN, Christophe LE MOAL, Job GIGUELAY, Marcel PIRIOU,...

Le lendemain 4 août, les maquisards viennent prendre possession de Scaër. Le lieutenant colonel LE TALLEC, installe un hôpital à l'école des garçons. Beaucoup des résistants locaux, dont René BERTHELOT, poursuivent la guerre notamment en participant à la réduction de la poche de Lorient aux côtés des Américains.

Mais ici à KERNABAT, 18 jeunes hommes seront tués, dont 9 du Maquis de Scaër, et 9 du Maquis de Rosporden.

Nous les retrouvons tous ici, leur nom inscrit sur le mémorial de la résistance.

Souvenons-nous de Pierre CABELLIC, Pierre CAPITAINE, Armand DELESSARD, Co-rentin GUILLOU, Robert HERVE, Jean-Louis JACOB, morts pour que vive la France.

Souvenons-nous de François JACOB, Roger KERJOSSE, Yves LE BARON, Grégoire LE CAM, René LE GALL, René LE MAO, morts pour que vive la France.

Souvenons-nous de Louis MASSE, Etienne MILLOUR, Jean-Louis RANNOU, Marcel RANNOU, Pierre SALOMON, René TURQUET, morts pour que vive la France.

C'étaient pour la plupart de très jeunes hommes, au fait de l'adolescence Le temps s'égrène inexorablement, mais la mémoire ne pourra s'estomper tant que nous continuerons à nous rassembler, car oublier, s'est assécher le terroir de la vie.

Avec leur courage et leur sang, les résistants ont forgé la victoire contre le fascisme, le racisme et l'intolérance. Mais soyons et restons vigilants, gardons bien ancrés le souvenir des combats pour la libération, le souvenir des combats de Kernabat, le souvenir des innombrables sacrifices humains, le souvenir des milliers de morts pour servir la cause de la liberté, car le fascisme qu'il soit politique, religieux ou économique est toujours attentif, présent, et prêt à resurgir à la moindre de nos faiblesses .

Oublier leur sacrifice, les vertus de leur combat, oublier l'honneur qu'ils nous ont redonné serait impardonnable, mais ne pas être garant de la mémoire et ne pas la transmettre aux nouvelles générations le serait tout autant. Pour ne pas oublier, l'association Quillien 2000, les municipalités de Tourc'h et de Scaër et l'ANACR de Scaër ont réussi après beaucoup de difficultés à mettre en place un chemin de la mémoire. Ce chemin du souvenir reliera les stèles de Kernabat et de Quillien en retraçant, autant que faire se peut les combats de Kernabat-Quillien. Nous ferons aujourd'hui une inauguration symbolique.

Que la mémoire de la résistance nous enseigne la vigilance, la détermination, la volonté de paix et de sécurité pour continuer à avancer vers l'idéal de liberté et de démocratie de nos glorieux aînés. Sachons aussi être aux côtés des peuples en lutte pour leur liberté contre l'oppression et la dictature.

Demain soyons encore plus nombreux, à transmettre le patrimoine légué et puiser dans le passé les garde-fous de l'avenir, racine de la paix et de la liberté.

## BUREAU ANACR 29

Présidente:	Friant Anne
Co-Président:	Paperon Charles
Secrétaire Général:	Prigent Pascal
Secrétaire-adjointe:	Marot-Le Goff Simone
Secrétaire chargé de la communication:	Guélard Laurent
Vice-Président:	Cariou Jean-Claude
Vice-Président:	Perru Jean
Vice-Président:	Quéré Yves
Vice-Président:	Volant Gérard
Trésorière:	Daniel Jeannine
Trésorier-adjoint:	Fournet-Fayas Pierre

## Autres membres du bureau:

Guillou Marie-Louise

Le Floch Pierrette

Le Fur Roland

Le Guillou Bernard

Le Page Louis

Madec Michel

Nayet Lucienne

— — — 000 — — —

## Abonnement à la revue AMI ENTENDS-TU

Si vous souhaitez vous abonner ou bien abonner des personnes de votre connaissance au journal, il vous suffit d'adresser à la trésorière un montant de 12 euros après avoir complété ou recopié le document suivant:

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Code \_Postal:..... Ville:.....

N° de téléphone ou adresse e-mail (facultatif)

.....

**Ami Entends-tu**

*Journal de la Résistance Bretonne*

*Envoyer le tout à:*

*Mme Eliane Bruche  
48, rue Jules Guesdes  
56600 LANESTER*

Le Comité du Pays de Lorient informe ses adhérents que les cartes 2014 seront distribuées à compter du 5 janvier 2014.

Ami Entends-tu—Journal de la Résistance Bretonne

**Directeur de Publication:** Daniel Le Pendeven

**Responsable de la rédaction et de la mise en page:**

**Siège:** rédaction, administration et publicité : Cité Salvador Allende 12, rue Colbert  
56100 LORIENT

Dépôt légal 1er trimestre 1978

**Impression:** ILC, 54 rue Jean Jaurès 56600 LANESTER

Tirage moyen par numéro : 400

La galette des rois se fera cette année en association avec :

ACPG-CATM-FNACA-UNC-UFAC

La date et le lieu n'ont pas été précisés au journal. Vous aurez l'information par votre association .

# NECROLOGIE

## Comité du Pays de Lorient

Nous avons eu à déplorer les décès de:

### Résistants

- Monsieur Nicolas Henri de Lorient
- Monsieur Joseph Huido de Lorient
- Monsieur Charles Le Foch de Lorient

### Amis

- Monsieur Pierre Hubert de Lanester
- Monsieur Emile Lefèvre de Lorient

## Comité du Pays de Guer

- Madame Soudeix secrétaire du Comité du Pays de Guer, nous fait part du décès:

### Amis

Monsieur René Le Tellier

## Comité du Pays d'Hennebont

### Résistant

- Nous venons d'apprendre le décès de Monsieur Armand Cailloce de Landévant à l'âge de 91 ans. Entré très jeune dans la résistance, il fut avec son père l'un des fondateurs du 7<sup>ème</sup> bataillon. Il a participé à la bataille de Nostang ainsi qu'à la libération de la Poche de Lorient.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir mettre une photo et le parcours des Résistants décédés.

Nous présentons à toutes les familles nos sincères condoléances.



Le Journal Ami Entends-tu a besoin de vos dons pour survivre.

Vous trouverez à l'intérieur un bulletin . Vos dons seront les bienvenus et nous vous remercions par avance.

**Cet espace attend votre publicité**



**IMPRIMERIE**  
54, rue Jean Jaurès  
56600 LANESTER  
Tél. 02 97 76 16 20  
Fax 02 97 76 62 91



**technicob**  
Applications électroniques  
[www.technicob.com](http://www.technicob.com)  
Tel: 02 97 89 06 07 Fax: 02 97 89 05 03  
4, avenue Camille St Saëns. 56602 LANESTER